

Campus de Meaux
30 Boulevard du Chevalier Bayard BP 567
77333 Meaux Beauval cedex

Contact : fabienne.flanbard@afpa.fr / Tél. 01 64 36 51 09
yvan.galliou@afpa.fr / Tél. 01 64 36 51 23
ghislaine.jacob@afpa.fr / Tél. 01 64 36 51 20

Meaux, le 21/03/2012

Monsieur,

J'accuse réception de votre demande d'information pour le CQP Techniques Topographiques et Foncières, titre classé Niveau III échelon 1 de la convention collective.

Je vous rappelle que la profession a souhaité une formation modulable. L'obtention du CQP nécessite donc la validation des six modules suivants :

Module 1 : Obligatoire	<input type="checkbox"/> notions de base de topographie / nivellement (2 semaines)
Module 2	<input type="checkbox"/> relevés topographiques / relevé de bâtiments (2 semaines)
Module 3	<input type="checkbox"/> levés codés / GPS (2 semaines)
Module 4	<input type="checkbox"/> Implantation (1 semaines)
Module 5	<input type="checkbox"/> DAO plan topo/ DAO plan d'intérieur (2 semaines)
Module 6	<input type="checkbox"/> Foncier / Urbanisme (2 semaines)
Examen paritaire.	Une semaine d'évaluation des modules suivis en formation et entretien devant un jury

L'obtention d'un module se fait sur décision d'un jury paritaire :

- Soit par dispense d'un module lors du positionnement,
- Soit en suivant toutes les semaines de formation attachées au module et en passant l'examen.

Votre parcours individuel (suivi des modules ou dispenses) sera défini après une évaluation de vos acquis sur décision du jury après évaluation à trois niveaux :

1. Dossier déclaratif en entreprise,
2. Test en ligne dans le campus AFPA le plus proche,
3. Et si nécessaire, évaluation avec mise en situation au campus de Meaux.

Suite à ces évaluations et décision du jury, il vous sera transmis votre parcours de formation.

Cette formation est prise en charge par l'OPCAPL pour plus de d'information contactez Sébastien Châtain, délégué général APGTP au 01.55.28.14.90. (sebastien.chatain@apgtp.fr)

N'hésitez-pas à nous questionner par courriel,

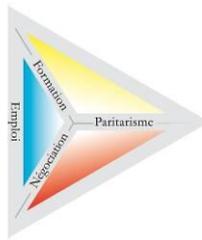
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Marco Cella
Manageur de Formation
Afpa – Campus de Meaux

PJ.

- Fiche de préinscription (*à nous retourner dès que possible*)
- Accord syndical du 05/05/11
- pré-requis
- programme du CQP
- Planning général de la formation
- Prise en charge financière OPCAPL du 09/06/11
- Plan d'accès Hôtel et restauration
- Test de positionnement (*à nous retourner dès que possible*)





FICHE DE PRE INSCRIPTION AU CQP "TECHNIQUES TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERES"

Identification de la structure professionnelle

Nom société :

Adresse Société :

N° Siret **(14 chiffres)** :

Code APE :

Effectif de l'entreprise :

Responsable signataire des conventions:

Nom :

Prénom :

Qualité :

Coordonnées téléphoniques :

Adresse e-Mail :

Tuteur à contacter pour le suivi du dossier :

Nom Tuteur:

Prénom Tuteur:

Qualité:

Coordonnées téléphoniques :

Adresse e-Mail :

Identification du candidat :

Nom du candidat :

Prénom du candidat:

Né (e) le :

Adresse exacte:

Coordonnées téléphoniques(fixe et portable):

Adresse e-mail:

Poste actuellement occupé :

Ancienneté dans le poste :
Dans l'entreprise :

Diplôme(s) obtenu(s) :

Formation complémentaire :

Ma motivation (en trois lignes) : _____

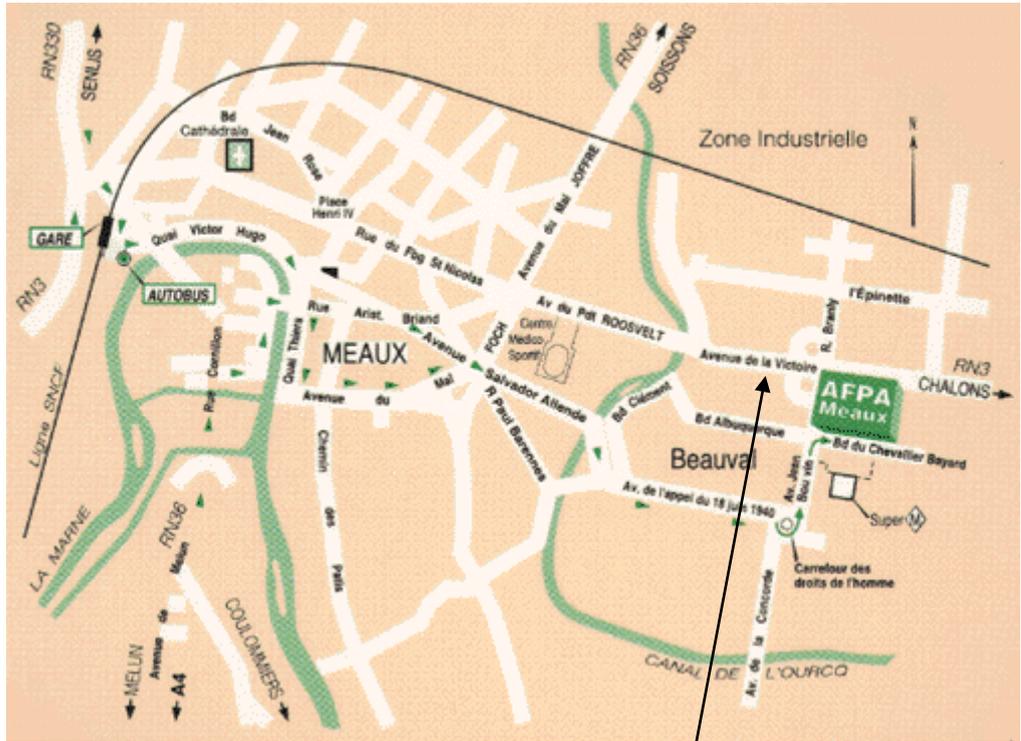
Centre AFPA de Meaux

VOITURE :

De Paris, N 3 ou autoroute A4 direction Nancy-Metz, sortie Meaux. Suivre la direction la Pierre Collinet Beauval. Prendre l'avenue du Président Salvador Allende, puis l'avenue de l'Appel du 18 juin 1940 et l'avenue Jean Bonvin.

TRANSPORTS EN COMMUN :

Train : ligne Paris-Meaux (Gare de l'Est). Autobus : devant la gare SNCF, prendre l'autobus "Beauval direct" ou "Beauval par Collinet". Arrêt "Bouvin". Accès au centre par le Bd Chevalier Bayard.



Hotel
Kyriad

Hôtel et Restauration

Ci-joint les coordonnées de l'hôtel Kyriad de Meaux, qui accueille la majorité des stagiaires CQP, à des prix négociés le tout à 5 mn de l'AFpa sur le même trottoir.

Itinéraire Mes adresses

Arrivée : 5 fév. Départ : 6 fév.

Kyriad
32 Avenue de la Victoire, 77100 Meaux
01 64 33 15 47 - kyriad-meaux.fr
1 avis
"Une chambre n°4 à 3 lits au rez de chaussé vieillotte, mais surtout tres ..."
Itinéraire Rechercher à proximité plus

Hotels Kyriad®
Découvrez les 200 Hôtels Kyriad.
Economisez jusqu'à 20% sur Kyriad !
www.kyriad.fr/Promos
Affichez votre annonce ici

Prix convertis selon le taux de change actuel - Clause de non-responsabilité

Données cartographiques ©2012 Google - Signaler

Calendrier Alternance 2012 - 2013



Campus AFPA : Meaux (77)

Groupes 1, 2, 3, 4, 5.

En formation à l'AFPA : 11 semaines + Certification

■	Groupe 1 Centre de formation
■	Groupe 2 Centre de formation
■	Groupe 3 Centre de formation
■	Groupe 4 Centre de formation
■	Groupe 5 Centre de formation
■	Certification

2012

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2013

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Module 1: Notions de topographie

1

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE	
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION
	1		11h Matin		Accueil en formation
			Déjeuner		
			Après midi	Systèmes géodésiques et projections en usage	
				Coordonnées indépendantes, légales anciennes et nouvelles en planimétrie	
				Les altitudes	
				Calculs sur les coordonnées	
		Formules de base, Helmert et Circé			
		Mardi	Matin	Les différents appareils de mesure d'angle et de distance	
				Les erreurs en mesure des angles et des distances: Causes et méthodes d'élimination	
				Les principales méthodes de mesurage des angles et des distances	
			Déjeuner		
			Après midi	Les différents croquis, les symboles	
				Changement de système de coordonnées	
		Réduction de tours d'horizon et réduction de distance,			
		Transmission du gisement, calcul de VO et de points rayonnés			
		Mercredi	Matin	Relevé et calculs de points par rayonnement	
			Déjeuner		
			Après midi	Relevé et calculs de points par rayonnement	
		Jeudi	Matin	Calculs	
				Exposé des solutions mises en œuvre et corrections. Exemples.	
			Déjeuner		
			Après midi	Combinaison des erreurs accidentelles	
		Application de la théorie des erreurs aux mesures d'angles et de distances en lever et en implantation			
Vendredi	Matin	Tolérances théoriques, pratiques, légales anciennes et nouvelles			
		Consignes pour la suite de la formation			

Module 1: Nivellement

2

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE	
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION
	2		11h Matin	Les différents types de nivellement	Accueil et retour d'expérience
			Déjeuner		
			Après midi	Nivellement direct	
				Découverte des différents appareils, prise en mains et réglages	
		Mardi	Matin	Les cotes ou niveaux relevés ou implantés	
					Rattachement en nivellement direct et détermination de point d'altitude sur un bâtiment et des réseaux VRD
			Déjeuner		
			Après midi		Rattachement en nivellement direct et détermination de point d'altitude sur un bâtiment et des réseaux VRD
					Calculs et corrections
				Nivellement de précision	
			Implantation en nivellement direct		
		Mercredi	Matin	nivellement numérique	
					Réalisation d'un nivellement de précision
			Déjeuner		
			Après midi		Réalisation d'un nivellement avec un niveau numérique
				Implantation de deux traits de niveau sur un chantier	
		Jeudi	Matin	Nivellement indirect	
			12h-13h		
			Après midi		Réalisation d'un nivellement indirect avec rattachement longue distance, relevé et implantation .
		Vendredi	Matin		Correction et exercices
	Consignes pour la suite de la formation				

Module 2: Relevés topographiques

3

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE			
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION		
Module 2: Relevés topographiques	3		11h Matin	Les différents types de logiciels	Accueil et retour d'expérience		
			Déjeuner				
			Après midi	Rôle du canevas	Exemples sous forme de schémas		
				Différents types de canevas			
				Méthodes d'observation et qualité du résultat attendu	Exercices sur la forme des canevas		
					Calcul de points isolés	Exemples numériques	
					Matin	Calcul de points isolés	Exemples numériques
						Méthodes de calcul	Exemples numériques
					Déjeuner		
					Après midi	Méthodes de calcul	Exemples numériques
		Description des levés, de la précision nécessaire, des canevas et méthodes de lever	Exemples sous forme de schémas				
		Mercredi			Description des levés, de la précision nécessaire, des canevas et méthodes de lever	Exemples sous forme de schémas	
					12h-13h		
					Après midi		Réalisation d'un canevas rattaché en CC et d'un relevé de 100 m de corps de rue
		Jeudi			Matin	Calcul	
						Correction	
					Déjeuner		
			Après midi		Relevé d'un périmètre de propriété pour préparation d'un PV de bornage		
		Vendredi		Matin		Calcul	
						Corrections	
						Consignes pour la suite de la formation	

Module 2: Relevés de bâtiments

4

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE	
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION
			11h Matin	Les différents types de relevés de bâtiment	Accueil et retour d'expérience
			Déjeuner		
			Après midi	Généralités sur les relevés de bâtiment: Les utilisateurs, les besoins, les précisions, les différents relevés et plan de bâtiments	
				Rattachement des bâtiments en position et en altitude, dans un système de coordonnées, par rapport au terrain, ou par rapport à d'autres bâtiments	
		Calage en position et en altitude des différents niveaux entre eux.			
				Relevés sur un niveau	
		Mardi	Matin	Relevés sur un niveau (suite)	
				Relevés des niveaux extrêmes: Caves, sous sols, combles, sous pente, terrasses, toitures	
				Le relevé des façades	
			12h-13h		
			Après midi	Le relevé des Héberges	
				Le relevé des figures de mur et coupes.	
				Contrôles	
				Superficies règlementaires	
		Mercredi	Matin		Rattachement
			Déjeuner		Relevé technique d'un bâtiment industriel A
			Après midi		Relevé technique d'un bâtiment industriel A
					Calcul
		Jeudi	Matin		Calage du bâtiment et des niveaux d'un bâtiment pour mise en copropriété
					Relevés d'un bâtiment B pour mise en copropriété
12h-13h					
	Après midi		Relevés d'un bâtiment B pour mise en copropriété		
Vendredi	Matin		Calculs		
			Corrections		
			Consignes pour la suite de la formation		

Module 3: Levés codés et appareils robotisés

51

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE	
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION
			11h Matin	But et utilisation du lever codé	Accueil et retour d'expérience
			Déjeuner		
			Après midi	Historique et but de la codification de la codification	Codification d'un fichier existant
				Rappel de la chaîne de traitement informatique de traitement des données terrain.	
				Principe de la codification et insertion dans la chaîne de traitement des données	
				Codification des symboles ou objets ponctuels	
				Codification des polygones	
		Tables de codification, constitution et évolutions.			
		Mardi	Matin	Codification d'un fichier existant et correction des défauts	
			Déjeuner		
			Après midi	Réalisation d'un petit relevé codifié reprenant les principales situations dont le codage doit être connu	
				Traitement du fichier terrain en vu du calcul des points et de la génération du dessin	
			Les principales causes d'erreur. Correction du fichier.		
		Mercredi	Matin	Relevé d'un plan avec codification	
			Déjeuner		
			Après midi	Mise en forme, correction des fichiers, calculs et génération du dessin.	
				Principe de fonctionnement des appareils robotisés et les différentes solutions techniques	
				Mise en œuvre technique sur le terrain et mode opératoire.	
			Mise en œuvre pratique sur le terrain et sécurité du matériel		
			Utilisation d'une tablette graphique		
		Jeudi	Matin	Réalisation par tiers d'un relevé robotisé codé avec télécommande	
				Traitement	
	Réalisation par tiers d'un relevé robotisé codé avec tablette				
Déjeuner					
Après midi	Réalisation par tiers d'un relevé robotisé codé avec tablette				
	Traitement				
	Réalisation par tiers d'une implantation robotisée				
	Traitement				
Vendredi	Matin	Corrections			
		Consignes pour la suite de la formation			

Module 3: GPS

6

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE		
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION	
Module 3: GPS	6		11h Matin	Utilisation du système GPS	Accueil et retour d'expérience	
			12h-13h			
			Après midi	Historique, principes généraux		
				Descriptif des méthodes		
			Mardi	Matin	Descriptif des méthodes	
					Descriptif des méthodes	
		Déjeuner			Préparation des observations d'essais	
		Après midi			Essais avec conditions et méthodes différentes: masques, constellations ... Préparation des observations: 1. Détermination de points d'appuis, 2. Levés et 3. Implantation.	
		Mercredi	Matin		Observation des chantier n°1, 2, et 3 en rotation par tiers	
					Calculs à partir des observations et rendu des résultats	
			12h-13h			
		Après midi		Préparation des observations: 1. Détermination de points d'appuis, 2. Levés et 3. Implantation.		
				Préparation des observations: 1. Détermination de points d'appuis, 2. Levés et 3. Implantation.		
		Jeudi	Matin		Calculs à partir des observations et rendu des résultats	
					Préparation des observations: 1. Détermination de points d'appuis, 2. Levés et 3. Implantation.	
			12h-13h			
		Après midi		Observation des chantier n°1, 2, et 3 en rotation par tiers		
				Calculs à partir des observations et rendu des résultats		
		Vendredi	Matin		Correction et analyse des résultats	
					Consignes pour la suite de la formation	

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE		
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION	
Module 4: Implantation	7		11h Matin	Les implantations les besoins et les risques	Accueil et retour d'expérience	
			Déjeuner			
			Après midi	Méthode		
		Mardi	Matin			Lecture de plans
						Rédaction de PV
			Déjeuner			
			Après midi			Étude du dossier
						Levé de calage
						Calcul du levé
		Mercredi	Matin			Calcul implantation
						Implantation
			Déjeuner			
			Après midi			Relevé de contrôle
						Rapport d'implantation
						Préparation, étude du dossier
		Jeudi	Matin			Lever de calage
			Déjeuner			
			Après midi			Préparation et implantation
		Vendredi	Matin			Corrections
						Consignes pour la suite de la formation

Module 5: Dessin des levés topographiques

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE		
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION	
∞			11h Matin	Généralités sur les différents types de plans et leurs présentations	Accueil et retour d'expérience	
			Déjeuner			
			Après midi	Le poste de travail, environnement informatique et réseau.		
				Les éditeurs graphiques et leur fonction.		
				Ouverture et sauvegarde des fichiers		
				Paramètres utilisateur, unités, dessin, sauvegarde		
				Lignes, polylignes, et courbes		
				Fonctions d'accrochage		
		Fonction de dessin de base: Sélection, modification et construction.				
			Interprétation d'un croquis à l'aide des notions traitées dans la journée.			
		Mardi	Matin	Organisation de l'espace de travail: fenêtres, menus, boutons, raccourcis clavier, fenêtre de commande et affichage.		Organisation de son environnement de dessin
				Calques, filtres		
				Éléments attachés: archives, photos. Calages.		
				Propriétés des objets		
				textes		
			12h-13h			Structuration du fichier, insertion des textes, rattachement d'une archive et d'une photo
			Après midi	Système de coordonnées utilisateur, orientation du dessin.		
				Espace papier, espace objet, mise en page.		
				Titres, cartouches et cadres		
				Paramétrage sorties traceur, pilotes et paramétrages		Petits exercices d'application immédiats
				Affichage 3D, polylignes et courbes 3D.		
			Mercredi	Matin	Le bloc et ses attributs, création et utilisation	
		Symbole point: Création, insertion, insertion d'un ensemble de points.				
		Talus et courbes de niveau				
		Hachures				
		Déjeuner				
		Après midi		Gabarits de travail, gabarits client ou entreprise, gabarits d'impression		
				La sauvegarde et les formats de sauvegarde et d'exportation.		
Conventions de représentation traditionnelles						
		Dessin 1: Relevés topographique avec cahier des charges				
Jeudi	Matin		Dessin 2: Plan foncier avec application cadastrale			
	Déjeuner					
	Après midi		Dessin 3: Plan foncier avec calage d'une archive et dessin du relief.			
Vendredi	Matin		Dessin 4: Mise en forme et contrôle d'un plan codé			
			Consignes pour la suite de la formation			

Module 5: Dessins de bâtiments

9

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE		
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION	
			11h Matin	Généralités sur les différents types de plans et leurs présentations	Accueil et retour d'expérience	
			Déjeuner			
			Après midi	Traitement des points relevés par rayonnement: Levé du terrain et points de calage et de toiture.		
				Configuration de l'éditeur graphique propre au dessin de bâtiments		
				Construction géométrique d'un local à partir de ses cotes mesurés		
				Dessin des abords, du RdC et mise en place des éléments de calage.		
				Dessin des façades à partir des points rayonnés, des chainage, de photos,		
		Dessin et positionnement des étages successifs avec les éléments de calage				
		Mardi	Matin	Dessin et calage des vides sanitaires,caves, parkings, combles, sous pentes, toitures et terrasses.		
				Conventions de représentation des héberges.		
				Conventions de représentation des coupes et des figures de mur, montage des coupes, des figures de mur et contrôles associés		
			Déjeuner			
			Après midi	Contrôles finaux après dessin complet des différents plans.		
				Informations fournies suivant les différentes destinations des plans: Cotations et textes.		
				Présentation des plans papier d'un immeuble, référencement, assemblage, impression.		
		Mercredi	Matin		Dessin du plan de mise en copropriété du bâtiment prélevé semaine n°5	
			Déjeuner			
			Après midi		Dessin du plan de mise en copropriété du bâtiment B relevé semaine n°5	
		Jeudi	Matin		Dessin du plan du bâtiment industriel A relevé semaine n°5	
Déjeuner						
Après midi			Dessin du plan du bâtiment industriel A relevé semaine n°5			
Vendredi	Matin		Dessin d'un modificatif de copropriété			
			Consignes pour la suite de la formation			

Module 6: Droit de la propriété

10

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE	
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION
	10			Historique du droit de la propriété	Accueil et retour d'expérience
			Déjeuner		
			Après midi	Principes généraux de droit	
				Organisation de la justice	
				Les personnes privées	
				Les personnes publiques	
				Droit de la propriété	
				Le Domaine public	
		Cadastre			
		Hypothèque			
		Mardi	Matin	Mode d'acquisition de la propriété privée	
				Mode d'acquisition publique de la propriété	
				Étendue de la propriété	
				Les propriétés collectives	
				La mitoyenneté des murs et clôtures	
				Nue propriété et usufruit, baux réels.	
			Déjeuner		
			Après midi	Généralités sur les servitudes	
				Les principales servitudes	
				Préemptions et autres atteintes au droit de la propriété	
				Procédure de bornage	
				Relevés en vue de la recherche ou de l'implantation des limites	
		Élaboration du projet de PV de bornage			
		Mercredi	Matin		Réalisation d'un relevé topographique en vue de la préparation d'une réunion de bornage amiable
			Déjeuner		Calcul et report
			Après midi		Interprétation au regards des archives et des éléments disponibles
					Rédaction du procès verbal de bornage
		Jeudi	Matin	Le document d'arpentage, procédure et utilisation	
Rédaction du document d'arpentage					
Déjeuner					
	Après midi		Rédactions de différents documents d'arpentages		
Vendredi	Matin		Correction		
			Consignes pour la suite de la formation		

Module 6: Droit de l'urbanisme

11

Module		Planning		PROGRAMME DE LA SEMAINE	
Intitulé	Semaines	Jours	Horaires	APPORTS THEORIQUES	TRAVAUX PRATIQUE ET MISE EN SITUATION AU CENTRE DE FORMATION
			11h Matin	Généralité sur les règles d'urbanisme	Accueil et retour d'expérience
			Déjeuner		
			Après midi	Historique, nature, principes et architecture du droit de l'urbanisme	
				Règles de détail: Les documents d'urbanisme locaux	
				Règles de détail: Les règles générales d'urbanisme	
				Règles de détail: Règles générales de protection du patrimoine architectural, paysager, et naturel.	
				Règles d'orientation: Les documents d'orientation régionaux	
		Règles d'orientation: Les documents d'orientation intercommunaux			
		Mardi	Matin	L'information	
				Les autorisations préalables: Liste , procédure et rédaction.	
			Déjeuner		
			Après midi	Exercices de rédaction des demandes d'autorisation	
		L'aménagement			
		Les procédures d'aménagement			
		Mercredi	Matin	Procédure de création de terrain à bâtir	
				Études de cas à traiter au centre de formation.	
			Déjeuner		
		Après midi	Résolutions de cas pratiques sur dossier		
			Résolutions de cas pratiques sur dossier		
		Jeudi	Matin	Résolutions de cas pratiques sur dossier	
				Résolutions de cas pratiques sur dossier	
Déjeuner					
Après midi	Résolutions de cas pratiques sur dossier				
	Résolutions de cas pratiques sur dossier				
Vendredi	Matin	Corrections			



C.Q.P. Techniques topographiques et foncières

Pré requis

En informatique :

- Etre capable de mettre en œuvre des logiciels simples sur un ordinateur personnel sous Windows et de sauvegarder, classer et/ou rappeler des données et/ou des résultats.
- Etre capable de faire des recherches sur Internet.

En géométrie et trigonométrie:

- Connaître les fonctions sin, cos, tg et leurs applications à la résolution des triangles rectangles et quelconques,
- Connaître la figure de l'arc capable, et ses propriétés,

En topographie :

- Savoir lire des cartes des altitudes, plans, croquis de terrain et croquis de repérage de points remarquables, y compris la symbolique de l'altimétrie et les signes conventionnels communément utilisés dans la profession,
- Savoir rédiger des croquis,
- Savoir mettre en station un tachéomètre et savoir nommer les différents organes de cet appareil et leurs fonctions,
- Savoir effectuer un pointé après avoir réglé la parallaxe.
- Savoir mettre en station un niveau automatique, savoir nommer les différents organes de cet appareil, leurs fonctions, et effectuer un pointé et une lecture sur une mire.

En calcul :

- Etre capable de réaliser de tête des calculs simples : pratique du calcul mental,
- Etre capable de réaliser des calculs avec une calculatrice,
- Etre capable de résoudre des équations du premier et second degré, et des systèmes de deux équations à deux inconnues,
- Connaître et savoir utiliser les proportionnalités : pentes, échelles ...



A nous retourner dûment rempli

C.Q.P. Techniques topographiques et foncières

Positionnement déclaratif Entrée en formation

Candidat :

Nom :

Prénom :

Module 1 Semaine 1 Généralités

- Utilisez vous couramment un ordinateur ? OUI
NON
- Si oui pour quels besoins ? Personnels
Professionnels
Les deux
- Etes vous un familier du réseaux Internet ?
OUI
NON
- Etes vous un familier des réseaux sociaux ?
OUI
NON
- Avez-vous déjà travaillé sur des ordinateurs, des périphériques en réseau avec un serveur ?
OUI
NON
- Comme éditeur graphique vous utilisez :
Autocad
Microstation
Autre
- Comme applicatif de dessin vous utilisez :
Covadis
Top Station
Autre



- Décrivez votre formation initiale et votre expérience professionnelle :

Formation initiale et diplômes dans et hors de la profession :

Expérience dans la profession :

- Décrivez la nature et le contenu de votre activité actuelle en terme de terrain, calcul, dessin et gestion de dossier.



Module 1 Semaine 2 : Nivellement

- Avez-vous déjà réalisé ou participé à un nivellement direct ?

OUI

NON

- Dans l'affirmative à quel poste ? assistant technicien ou technicien ?

Assistant technicien

Technicien

- Quelles méthodes d'observation avez-vous employées ?

Nivellement simple aller et retour

Nivellement double Cholesky

- Connaissez vous d'autres méthodes ?

OUI

NON

- Si oui, lesquelles ?

- Quels moyens et quelles méthodes avez-vous utilisé pour le calcul ?

Calcul mental sur le terrain

Calcul avec calculatrice sur le terrain

Calcul avec calculatrice sur au bureau

Vidage des données au bureau et calcul sur PC avec logiciel de calcul



- Avez-vous déjà réalisé ou participé à un nivellement indirect ?

OUI
NON

- Dans l'affirmative à quel poste ? assistant technicien ou technicien ?

Assistant technicien
Technicien

- Quelles méthodes d'observation avez-vous employées ?

Nivellement indirect avec visée réciproques
Nivellement indirect avec visée réciproques simultanée
Nivellement indirect par visées d'intersection
Nivellement indirect par visées de relèvement

- Connaissez vous d'autres méthodes ?

OUI
NON

- Si oui, lesquelles ?

- Quels moyens et quelles méthodes avez-vous utilisé pour le calcul ?

Calcul avec calculatrice sur le terrain
Calcul avec calculatrice et programme sur le terrain
Calcul avec calculatrice sur au bureau
Vidage des données au bureau et calcul sur PC avec logiciel de calcul

Module obligatoire



Module 2 Semaine 1 : Relevés topographiques

- Avez-vous déjà réalisé ou participé à des relevés topographiques ?

OUI
NON

- Dans l'affirmative avec quelle fréquence ?

Activité principale
De temps en temps

- Dans l'affirmative à quel poste ? assistant technicien ou technicien ?

Assistant technicien
Technicien

- Quelles étaient les utilisations futures des relevés ?

Lever de corps de rue pour réaménagement de voirie
Lever de propriété à caractère foncier
Lever de calage pour implantation
Lever de masse pour aménagement urbain
Lever de masse pour aménagement rural

Autre relevés :

- Vous êtes intervenu sur quelles parties :

Canevas
relevés
calculs
dessin



- Quel type de canevas avez-vous mis en œuvre ou à quel type de canevas avez vous participé ?

- Triangulation
- Polygonation
- Station libre
- Autre point isolé

- Quelle méthode de relevé avez-vous mis en œuvre ou à quelle méthode de relevé avez vous participé ?

- Par rayonnement
- Par alignement et prolongement

- Quelle méthode de calcul avez-vous mis en œuvre ou à quelle méthode de calcul avez vous participé ?

- Calcul avec calculatrice scientifique
- Calcul avec calculatrice munie de programmes
- Calcul avec ordinateur et programmes maison
- Calcul avec ordinateur et programmes du marché

Module 2 Semaine 2 : Relevés de bâtiments

- Avez-vous déjà réalisé ou participé à un relevé de bâtiment ?

OUI

NON

- Dans l'affirmative vous avez participé aux relevés :

des locaux

des façades

des héberges

- Dans l'affirmative à quel poste ? assistant technicien ou technicien ?

Assistant technicien

Technicien

- Pour chaque types de lever quelles méthodes de relevé avez-vous employées ?

Les locaux

Chaînage

Tachéomètre

Scanner

Les façades

Chaînage

Visées d'intersection

Photogrammétrie

Scanner

Les héberges

Chaînage

Visées d'intersection

Photogrammétrie

Scanner

- Connaissez vous d'autres méthodes ?

OUI

NON



- Si oui, lesquelles ?

- Quels moyens et quelles méthodes avez-vous utilisé pour le calcul ?

- Calculatrice avec programmes
- Ordinateur avec programmes maison
- Ordinateur avec programmes du marché
- Logiciels de photogrammétrie
- Logiciel d'exploitation des nuages de points scannés

- Après dessin avez-vous déjà calculé les superficies des locaux mesurés ?

OUI

NON

- Quelles superficies ?

- SHOB/SHON
- Surface habitable
- Carrez
- Surface pur calcul de tantièmes
- Surface utile quelconque
- La ou lesquelles ?

Voulez vous être dispensé de ce module ?

OUI

NON

Module 3 Semaine 1 : Relevés codés et appareils robotisés

- Avez-vous déjà réalisé un relevé codé ?

OUI

NON

- Dans l'affirmative avec quelle fréquence ?

Activité principale

De temps en temps

A quel poste ? assistant technicien ou technicien ?

Assistant technicien

Technicien

- Savez vous utiliser une table de code ?

OUI

NON

- Savez vous modifier une table de code ?

OUI

NON

- Savez vous créer une table de code ?

OUI

NON

- Lors d'un relevé vous codez :

Les symboles

Les symboles et les lignes

Les symboles, les lignes et le plus possible de choses notamment des éléments de surfaciques

- Savez vous corriger un relevé codé avant régénération du dessin ?

OUI

NON



- Avez-vous déjà relevé avec un robot ?
 - OUI
 - NON

- Avez-vous déjà implanté avec un robot ?
 - OUI
 - NON

- Seul ou à plusieurs ?
 - Seul
 - A plusieurs



Module 3 Semaine 2 : GPS

- Avez-vous déjà réalisé ou participé à une mission GPS?

OUI

NON

- Dans l'affirmative avec quelle fréquence ?

Activité principale

De temps en temps

- Dans quel domaine d'application ?

Détermination de points de canevas

Levé

Implantation

- Dans l'affirmative à quel poste ? assistant technicien ou technicien ?

Assistant technicien

Technicien

- Quelles méthodes d'observation avez-vous employées ?

Statique

Stop and go

Temps réel

- Connaissez vous d'autres méthodes ?

OUI

NON

- Si oui, lesquelles ?



- Avez-vous participé ou réalisé vous-même la préparation ou la reconnaissance des opérations d'observation ?

OUI

NON

- Avez-vous réaliser les calculs ?

OUI

NON

- Dans l'affirmative quels moyens et quelles méthodes avez-vous utilisé pour le calcul ?

Logiciel fournis avec les antennes

Autre logiciel du marché

Lequel ?

Voulez vous être dispensé de ce module ?

OUI

NON



Module 4 Semaine 1: Implantation

- Avez-vous déjà réalisé ou participé à une mission d'implantation ?

OUI

NON

- Dans l'affirmative avec quelle fréquence ?

Activité principale

De temps en temps

- Dans l'affirmative à quel poste ? assistant technicien ou technicien ?

Assistant technicien

Technicien

- Avez-vous réaliser ou participé à :

L'analyse de la demande

Aux contrôles des documents disponibles

A la préparation de la mission

A la mission en elle-même et son contrôle

A la rédaction du rapport d'implantation

- Quelles méthodes avez-vous employées ?

Alignement et prolongement

Equerre et diagonales

Rayonnement

GPS

- Connaissez vous d'autres méthodes ?

OUI

NON

- Lesquelles ?

Voulez vous être dispensé de ce module ?

OUI

NON



Module 5 Semaine 1 : Dessin des relevés topographiques

- Avez-vous déjà réalisé des dessins topographiques avec un ordinateur muni de logiciels de DAO ?

OUI
NON

Si oui quels logiciels ?

- Vos travaux de dessin consistent en la réalisation de :

L'interprétation à partir des croquis
La mise en forme selon la norme de votre entreprise
ou selon les cahier des charges client
L'impression
Les sauvegardes et archivages
La génération du dessin, la reprise, la relecture,
la correction et la mise en forme des relevés codés

- Utilisez vous des référence externe ?

OUI
NON

- Utilisez vous sous Autocad l'espace papier et l'espace objet ou un système équivalent dans autre logiciel ?

OUI
NON

- Utilisez vous sous Autocad les commandes suivantes ? cochez les cases correspondantes :

Scu
Vuedyn

- Utilisez vous le filtrage des calques, plans, couches ou layers ?

OUI
NON



Module 5 Semaine 2 : Dessin des relevés de bâtiments

- Dessinez-vous des plans de bâtiment en DAO?

OUI

NON

- Quels types de plans ?

Intérieurs

Façades

Héberges

- A partir de ces plans dessinez-vous également des :

Coupes

Figures de mur

Voulez vous être dispensé de ce module ?

OUI

NON



Module 6 Semaine 1 : Droit de la propriété

- Avez-vous déjà participé à des dossiers à caractère foncier ?
 - OUI
 - NON

- Dans l'affirmative avec quelle fréquence ?
 - Activité principale
 - De temps en temps

- Dans l'affirmative à quel poste ? assistant technicien ou technicien ?
 - Assistant technicien
 - Technicien

- A quel type de dossier avez-vous participez ?
 - Bornage
 - Division de terrain
 - Mise en place de servitude
 - Remembrement
 - Enquête parcellaire
 - Division en copropriété
 - Modification d'une copropriété

- Fréquentez vous les bureaux des administrations ?
 - OUI
 - NON
 - Le cadastre
 - Les hypothèques
 - Les services techniques des collectivités locales

- Dans la procédure de bornage, vous intervenez dans :
 - Le plan des limites des terrains concernés
 - Les recherches d'archives
 - La rédaction du PV
 - A la réunion de bornage



- Rédigez vous les documents d'arpentages ?

OUI

NON

- Dans l'affirmative quelles méthodes de rédaction avez-vous employées ?

Arpentage

Moins du 1/10^{ième}

Arpentage et compensation pour le surplus

Compensation dans la superficie cadastrale

- Connaissez vous d'autres méthodes ?

OUI

NON

- Lesquelles ?

- En cette période de transition vers le document d'arpentage numérique, selon les bureaux du cadastre, il vous est imposé une rédaction des documents d'arpentage :

Traditionnelle

Numérique

Traditionnelle ou numérique au choix



Module 6 Semaine 2 : Droit de l'urbanisme

- Avez-vous déjà participé à des dossiers ou il est nécessaire de tenir compte du droit de l'urbanisme ?

OUI

NON

- Dans l'affirmative avec quelle fréquence ?

Activité principale De temps en temps

- Dans l'affirmative à quel poste ? assistant technicien ou technicien ?

Assistant technicien

Technicien

- A quel type de dossier avez-vous participé ?

Vente sans modification Lotissement

ZAC Division de terrain

- Autre types de dossiers ?

OUI

NON

- Lesquels ?

- Fréquentez vous les bureaux des services d'urbanisme des mairies ?

OUI

NON

- Dans un projet, vous étudiez les droits et faites des propositions ?

OUI

NON

- Rédiger vous des demandes d'urbanisme ?

OUI

NON

- Vous assurez vous le suivi des demandes?

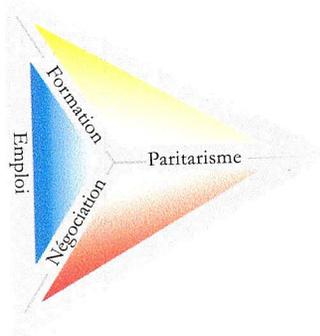
OUI

NON

Voulez vous être dispensé de cette semaine ?

OUI

NON



Association du Paritarisme
Géomètre - Topographe - Photogrammètre

APGTP
54 Bld Richard Lenoir - 75011 Paris
Tél. : 01 55 28 14 90 - Port. : 06 73 06 13 15
Fax : 01 55 28 14 99
Email : contact@apgtp.fr
Site web : www.apgtp.fr
Siren : 500 669 270

OPCA PL
Madame Nadine GUET
52-56 rue Kléber
92309 LEVALLOIS PERET cedex

Paris le 9 juin 2011

Courrier AR

Madame la Directrice,

En remplacement de notre courrier du 5 avril dernier, la présidence de la CPNEFP vous transmet les délibérations suivantes concernant les modalités de prise en charge du Certificat de Qualification Professionnelle Techniques Topographiques et Foncières à savoir :

↳ **Durée maximale de formation prise en charge :**

420 heures comprenant les heures de formations, les heures d'examen et les heures de positionnement.

↳ **Pédagogie prise en charge (HT) plafonnée à :**

35 € par stagiaire et par heures avec des groupes contenant un minimum de 6 stagiaires et un maximum de 11 stagiaires.

↳ **Positionnement du salarié pris en charge (HT) plafonné à :**

35 € par stagiaire et par heures avec des groupes contenant un minimum de 6 stagiaires et un maximum de 11 stagiaires.

↳ **Formation du tuteur pris en charge (HT) plafonné à :**

Prise en charge légale.

↳ **Frais de déplacement plus prise en charge du jury à :**

500 € par dossiers de candidats

↳ **Prise en charge forfaitaire des salaires :**

16 € par heures de formation et par stagiaire

↳ **Prise en charge des frais annexes :**

Nuitée 85 € incluant dîner et petit déjeuner
(pas de prise en charge de nuitée en dessous de 200 km A/R) Déplacement : 0,20 €/km pour le
parcours entreprise-centre de formation, si la distance est supérieure à 30 km A/R

Les prises en charge des salariés des entreprises des DOM et Corse feront l'objet de demandes
spécifiques.

De façon à ne pas alourdir le processus de gestion interne à l'OPCA PL, l'APGTP se chargera de
centraliser et de rembourser les demandes de remboursements des membres de jury puis
adressera une note de débours global à l'OPCA PL pour être remboursée à son tour.

De façon similaire, l'APGTP gèrera les remboursements de frais annexes des stagiaires et
adressera une note de débours à l'OPCA PL pour être remboursé à son tour.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Sébastien CHATAIN
Délégué Général APGTP



Formation professionnelle CQP Techniques Topographiques et Foncières

..o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.

Accord du 5 mai 2011

Les organisations syndicales désignées ci-après :

- Union Nationale des géomètres-experts
- Chambre Syndicale nationale des géomètres-topographes
- S.N.E.P.P.I.M

D'une part,

- CFE-CGC -BTP
- BATI-MAT TP-CFTC
- FNCB-CFDT SYNATPAU
- FO-BTP
- CGT

D'autre part,

Préambule

Les articles L.6314-1 et L.6314-2 du Code du Travail et les accords ANI du 5 décembre 2003 prévoient la possibilité pour les Branches professionnelles de reconnaître, par la voie de la négociation, des qualifications acquises du fait d'actions de formation,

Article 1^{er} Création

Les Organisations signataires, désireuses de compléter la politique de formation de la branche par le développement de la validation des parcours de formation au moyen de «*Certificat de Qualification Professionnelle*» (CQP) décident de créer un CQP Techniques Topographiques et Foncières.

Article 2 Champ d'application

Le champ d'application du présent accord est celui de la Convention Collective nationale étendue au 1^{er} septembre 2006 des Cabinets de Géomètres Experts, Géomètres Topographes, Photogrammètres, Experts Foncières.



Article 3 Définition

Le CQP Techniques Topographiques et Foncières permettra de valider les parcours de formation suivis par les salariés qui travaillent ou vont travailler dans les domaines d'activité de la topographie et/ou du foncier.

Le positionnement des activités et ou des compétences considérées figure dans la cartographie des métiers, **en annexe 1**.

La cartographie des métiers, **en annexe 1**, recense les activités types pour lesquelles le CQP Techniques Topographiques et Foncières est mis en place.

Article 4 : Référentiel des compétences

Le référentiel des compétences, **en annexe 2** définit les compétences en matière de savoirs, savoir-faire, et savoir procédural, attachés à la maîtrise des Techniques Topographiques et Foncières.

Article 5 : Public concerné

Il s'agit des salariés ayant une classification de Niveau II échelon 1 à 3 ayant au minimum 3 ans de pratique professionnelle.

Les salariés devront, afin de pouvoir suivre le parcours de formation destiné à aboutir à la validation de leur qualification, posséder un minimum de formation initiale et/ou pratique appelée «*pré-requis*».

Ces pré-requis seront évalués lors de la demande d'inscription au parcours de formation afin de pouvoir constituer des groupes homogènes de formation, et de mettre en œuvre les formations permettant d'acquérir les pré-requis pour ceux qui ne les posséderaient pas.

Un jury paritaire validera la composition des groupes de formation.

Article 6 : Mise en œuvre et délivrance du CQP

Le CQP Techniques Topographiques et Foncières est une certification qualifiante de Branche entrant dans le Titre VIII de la Convention Collective Nationale des Cabinets de Géomètres Experts, Géomètres Topographes, Photogrammètres, Experts Fonciers.

Ce Certificat de Qualification Professionnelle est délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et bénéficie d'une reconnaissance nationale.

Cette délivrance est décidée au vu du procès-verbal établi par le jury constitué selon les conditions fixées dans le cadre du dispositif de certification des titres et diplômes.

Ce Certificat de Qualification Professionnelle pourra, au terme des 3 ans prévu par les textes en vigueur, être transformé en titre.



Article 7 : Position des salariés titulaires du CQP Techniques Topographiques et Foncières

Dans le mois qui suit l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle Techniques Topographiques et Foncières, le salarié obtient la classification Niveau III échelon 1 et la rémunération qui en découle.

A l'issue de l'obtention du CQP et d'une année de pratique professionnelle des compétences acquises, le salarié aura la possibilité d'obtenir un certificat de capacité professionnelle (CCP) de spécialisation et d'organisation, en suivant une formation adaptée, ou par décision d'un jury paritaire compétent.

Ces formations définies par la CPNEFP auront une durée de l'ordre de quatre semaines, et devront s'inscrire dans le prolongement des thématiques du présent CQP.

La mise en place de ces formations complémentaires devra être effective dans un délai maximum de deux ans à compter de la signature du présent accord.

Dès l'obtention de l'un de ces CCP, le salarié sera classifié au niveau III échelon 2 et obtiendra la rémunération qui en découle.

Les signataires conviennent que le CQP Techniques Topographiques et Foncières correspond à un niveau de formation III de l'Éducation Nationale.

Article 8 : Composition et rôle du jury

Le jury est constitué de deux représentants exerçant dans la branche, assistés par un représentant de l'organisme de formation.

- un membre pour les organisations syndicales de salariés
- un membre pour les organisations syndicales d'employeurs

La Présidence du jury est confiée en alternance annuelle à chacun des collègues "*employeur*" ou "*salarié*".

Le jury devra se réunir une première fois lors du positionnement des candidats puis, une seconde fois lors de la délibération finale.

Le jury aura pour rôle d'arbitrer la composition des groupes homogènes de formation et de valider les parcours de formation des candidats.

Dans les quinze jours après l'examen final, le jury devra délibérer.

L'OPCA PL prendra en charge l'indemnisation et les frais de déplacement des membres du jury qui seront versés à l'APGTP.

L'APGTP assurera le secrétariat du jury, et la gestion des indemnisations et frais des membres du jury.

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page, including the initials "P.G." and a large stylized signature.

Article 9 : Parcours de formation des candidats :

Le Certificat de Qualification Professionnelle est composé de quatre parcours principaux :

TERRAIN + FONCIER
DESSIN + FONCIER
FONCIER
TERRAIN + DESSIN + FONCIER



**CQP TECHNIQUES
TOPOGRAPHIQUES ET
FONCIERES**

Ce Certificat de Qualification Professionnelle est composé de six modules correspondant à six CCP (**Annexe 3** Déroulement de formation).

Le jury devra déterminer le parcours de formation de chaque candidat en analysant les capacités du candidat et celles nécessaires à la validation du module ou CCP.

L'ensemble des modules de formation suivis par le candidat sera évalué lors d'un examen final.

La reconnaissance de l'ensemble des capacités contenues dans le module par le jury, lors du positionnement, permettra de dispenser le candidat de suivre le module de formation et le dispensera d'épreuve d'examen.

Pour être titulaire du CQP, le candidat devra obtenir :

- 1° la validation des CCP obtenus par dispense de suivi de formation, lors du positionnement.
- 2° la validation des CCP suivis lors de l'examen final.

Article 10 : Attribution des Certificats de Qualification Professionnelle

À l'issue de la délibération, le Président et le membre du jury signent le procès-verbal qui est transmis à la CPNEFP.

La Présidence de la CPNEFP signe et transmet aux récipiendaires sous quinzaine le Certificat de Qualification Professionnelle obtenu.

Article 11 : Durée de l'accord entrée en vigueur

Le présent accord est conclu pour une durée indéterminée.

Il prendra effet à compter de sa signature et pourra faire l'objet de révision ou de dénonciation selon les conditions prévues à cet effet.

Article 12 : Extension

Les parties conviennent de demander l'extension du présent accord

Article 13 : Caractère impératif

Les cabinets et entreprises de Géomètres Experts, Géomètres Topographes, Photogrammètres, Experts Fonciers de la branche ne pourront déroger à aucune des dispositions du présent accord, lequel revêt un caractère impératif, sauf dans un sens plus favorable aux salariés.

Paris le 5 mai 2011

Les signataires

Pour l'Union Nationale des Géomètres-Experts
Alain PAPE



Pour la Chambre Syndicale Nationale des Géomètres Topographes
Jean Paul FOURGEAUD



Pour le S.N.E.P.P.I.M
Gérard REIGNER



Pour la CFE-CGC--BTP
Serge BALLOT



Pour BATI-MAT TP-CFTC
Philippe GRONNIER



Pour la FNCB-CFDT SYNATPAU
Fabrice DUVEAU

Pour FO-BTP
Franc JOURDIN

Pour la CGT
Jean Michel MARCQ

